

Violentes critiques contre le procureur général

Confédération Le grand ménage réalisé par Michael Lauber au sein du Ministère public de la Confédération a coûté 2 millions. Trois procureurs licenciés ont gagné leurs recours. L'un d'eux charge le chef du MPC.



Michael Lauber a été réélu l'an dernier en tant que procureur général grâce notamment à la réorganisation de ses services.

Image: Keystone

Le procureur général de la Confédération doit faire face à de sévères critiques, suite au coup de balai qu'il a donné au sein du Ministère public (MPC). Michael Lauber a en effet licencié 5 procureurs. Et trois d'entre eux ont gagné leurs recours contre leur licenciement devant le Tribunal administratif fédéral (TAF), révèle vendredi une enquête de la RTS.

Selon les arrêts rendus par le TAF, le Ministère public de la Confédération a failli à ses devoirs d'employeur. Si les licenciements ne sont pas jugés comme abusifs, le TAF a estimé qu'il y avait toute une série de vices de procédures, comme l'absence d'avertissement et un droit d'être entendu tout relatif, précise la RTS.

Et ces licenciements coûtent cher, très cher. Selon l'enquête, c'est près de 2 millions de francs que le MPC a dû débourser, entre les indemnités aux procureurs licenciés et à 5 employés administratifs, sans parler des frais pour leur remplacement temporaire.

Accusations violentes contre Lauber

D'autre part, l'un des procureurs licenciés, le Genevois Felix Reinmann, s'est lancé dans un [plaidoyer à charge](#) contre le MPC et son chef. Interrogé par la RTS, l'homme, qui ne travaille plus depuis juillet 2015 et qui a reçu une indemnité de 16 mois de salaire, a estimé que son licenciement était injustifié, comme l'a jugé le TAF, rappelle-t-il.

«Nous n'avions pas tout à fait les mêmes vues sur la manière de faire notre métier de procureur par rapport à la poursuite pénale», explique-t-il. «Avec mes collègues, nous voulions poursuivre certains dossiers que le procureur général ne voulait pas forcément voir aboutir».

«La sécurité de la Suisse est menacée »

«Je pense qu'à un moment donné, je dérangeais dans la structure actuelle du Ministère public», lance encore Félix Reinmann. Pour étayer ses propos, il dit avoir amené un dossier sur l'organisation criminelle des Géorgiens en Suisse devant le Tribunal pénal fédéral en 2012. Mais selon lui, Michael Lauber a décidé dès 2013-2014 «de ne plus tenter d'aventure dans le domaine du crime organisé».

Par Christine Talos **05.08.2016**

Mots-clés

[Michael Lauber](#)

Tribune deGenève

Profitez de de réduction su avec SWIS

Articles en relation

Tribun

Le nombre de procédures pour terrorisme a double

Suisse La Suisse instruit actuellement au moins 60 affaires contre des sympathisants présumés de groupes islamistes. [Plus...](#)

Michael Lauber est réélu procureur général

Ministère public L'Assemblée fédérale a réitéré sa confiance à Michael Lauber par 195 voix sur 216 bulletins valables. Seul candidat en lice, il sera procureur général de la Confédération jusqu'en 2019. [Plus...](#)

17.06.2015

«Malheureusement, ce n'était pas une aventure mais un dossier solide, souligne-t-il.
«On m'a demandé de ne pas aller jusqu'au bout.»

Et Félix Reinmann continue sa charge. «Cela me préoccupe. Car la sécurité de la Suisse dans son ensemble est menacée.» Ce sont des infractions qui ne connaissent pas de victime et pas de plaignant, relève-t-il. La raison pour laquelle personne ne va se manifester pour dire que la justice n'est pas rendue dans le domaine du crime organisé, selon lui. Le Genevois estime encore qu'il n'est pas le seul à penser qu'il y a un gros problème au MPC: «Le Ministère public ne fait pas le travail qu'il devrait faire. Il est temps enfin de faire le ménage aussi là-bas.»

A noter que le procureur général Michael Lauber n'a pas souhaité s'exprimer sur les ondes de la RTS. Il se refuse à polémiquer avec un ancien collaborateur, a-t-il indiqué.

(nxp)

(Créé: 05.08.2016, 09h13)